Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 8

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Berne. — *Ecole normale de Porrentruy.* — La députation catholique jurassienne au Grand Conseil bernois a adressé au Conseil fédéral une plainte au sujet de l'arrêté du gouvernement du 22 janvier écoulé, qui consacre l'état de choses existant à l'Ecole normale de Porrentruy, en ce qui concerne l'enseignement religieux donné à cette Ecole par un protestant franc-maçon.

Le Tribunal fédéral a été en même temps nanti d'un recours.

Schwyz. — *Séminaire pédagogique de Rickenbach.* — La clôture des cours de l'Ecole normale de Rickenbach est fixée au 17 avril.

Durant la présente année scolaire, l'Institut a été fréquenté par 30 élèves, dont 12 au cours supérieur.

Les cours de l'année 1902-1903 recommenceront le vendredi, 2 mai.

CORRESPONDANCES

Conférence régionale de la Basse-Gruyère

La journée est pluvieuse, les chemins sont boueux. En dépit du mauvais temps, M. l'inspecteur Oberson veut nous prouver combien il s'intéresse aux questions scolaires, traitées dans les conférences régionales.

A l'heure prescrite, chacun se serre cordialement la main dans la maison d'école des garçons de Gumefens. La salle de classe révèle l'ordre, la propreté et le travail. Huit leçons se donnent dans l'après-midi, et toutes d'après la marche indiquée dans le *Guide Horner.*

Un exercice de lecture aux deux sections du cours inférieur attire spécialement l'attention des membres de la conférence. Donnée très méthodiquement, cette leçon est animée, bien suivie et elle pénètre dans l'intelligence des jeunes auditeurs.

Dans cette section, dit M. l'Inspecteur, la lecture commencera de préférence avec les élèves de la deuxième année ; de la sorte, les élèves du premier âge se familiariseront avec les mots. Et, tandis que ces derniers épelleront, les premiers seront appelés à retenir l'orthographe des termes nouveaux.

Les considérations suivantes sont les conclusions d'une discussion qui s'élève au sujet de la lecture.

L'explication des termes nouveaux peut se faire de différentes manières. On comparera souvent le terme inconnu à un terme connu. Il est bon aussi, pour cette explication, de lire la phrase, afin de faire saisir le sens de tel mot par le rapport qu'il a avec tel autre. Avec les petits surtout, on pourra parfois se servir avantageusement « du terme patois ». L'étude des homonymes, etc., se placera plutôt dans une leçon de vocabulaire que dans un exercice de lecture proprement dit.

Le procédé suivant, employé pour un exercice de récitation aux deux cours supérieurs, a, semble-t-il, quelques avantages : Le maître, dans un entretien plein de charmes, explique d'abord le fond des poésies à étudier. Puis vient la lecture par le maître et par les élèves,

suivie du compte rendu et de l'explication des termes. Les élèves apprennent ensuite leur texte, pendant que l'instituteur donne une leçon de calcul au cours inférieur. Le ton de voix, l'interprétation, la prononciation, tout a été bien satisfaisant dans cet exercice. Lorsque l'occasion se présente de réciter en forme dialoguée, il y a toujours des avantages à le faire.

Les travaux écrits de l'après-midi ont soulevé diverses observations d'une portée générale. Un exercice de calligraphie au cours inférieur peut s'exécuter sous la direction du moniteur, après explications préalables donnée par le maître, qui surveille la marche du travail. Dans les exercices calligraphiques, il est avantageux de placer le modèle du tableau devant les élèves et non pas à gauche ou à droite, car, dans ce dernier cas, le bavardage est à craindre.

Relativement aux exercices de calculs, M. le Président fait remarquer que, dans les préparations orales des solutions écrites, il est bon de rédiger l'une ou l'autre solution au tableau noir. Pour gagner du temps, employons toujours les procédés abréviatifs connus et donnons le plus possible à nos élèves les habitudes du calcul mental. Lorsque, dans un exercice de calcul écrit, il convient de représenter un terme inconnu par un nombre, employons un nombre approximatif du terme demandé. Donnons parfois la réponse exacte pour laisser à l'enfant le plaisir de la surprise. Ce procédé stimulera l'attention pour les leçons subséquentes Les x, y, etc., sont trop abstraits pour les élèves de l'école primaire. M. l'Inspecteur insiste sur la nécessité de faire placer les signes à leur place respective entre les différents nombres.

La séance se clôt par la lecture du protocole, qui est approuvé sans observation. Votre serviteur, sur une demande qui avait été faite, se dispose à donner lecture des statuts du Cercle de la conférence ; mais nous devons abandonner nos « thèses pédagogiques » au moment où les ombres de la nuit descendent majestueusement des belles montagnes de la Gruyère.

La séance a été longue et ardue, mais fructueuse, je vous l'assure.

La partie récréative bien commencée, plusieurs collègues de la rive droite ont dû regagner prestement leurs foyers à cause du temps défavorable. Et, pourtant, malgré la pluie, la neige et le grésil, on rit de bon cœur lorsqu'un camarade va sonder du pied la plus grande flaque d'eau du chemin. Sur ce, on se souhaite heureux retour, en se disant *au revoir* à Hauteville. VOLLERY, Victor, secrétaire.

Echos des conférences régionales de la Rive droite

La conférence régionale du Cercle du Mouret s'est réunie, samedi 25 janvier, à Essert. Malgré un vent violent chassant la neige par rafales, tous les membres sont arrivés à l'heure fixée avec une exactitude exemplaire. Il y a du courage et du zèle chez les instituteurs de la Rive droite.

M. Morel, instituteur à Arconciel, donne une leçon d'écriture aux deux cours supérieurs. Tous les élèves suivent le même modèle : écriture moyenne, cahier préparé de la méthode Guilloud. En quelques mots, il rappelle les règles de la tenue du corps, de la plume et du cahier ; il signale de même les écueils à éviter. Il trace la lettre-type au tableau ; un écolier la trace après lui et les défauts signalés par les élèves sont corrigés aussitôt. Le travail s'exécute ensuite sur le cahier. Le maître circule dans les bancs pour contrôler le

travail. Les fautes individuelles sont signalées à l'élève, les défauts communs sont relevés et corrigés à la table noire.

Nous entendons ensuite M. Michel donner une leçon de chant. Il choisit le N° 69 du Recueil du Valais intitulé : *La cloche du soir*. Lecture, explication de la poésie et des expressions *piano*, *forte*, *crescendo*, *decrescendo*. Le maître prend le ton à l'harmonium. Le premier couplet est chanté par tous les écoliers ; les suivants, tour à tour, par les garçons ou par les filles. Le maître relève les défauts et appuie de la voix les passages difficiles. Il s'occupe de la théorie. Les notes de la gamme, tracées à la planche noire, sont lues et vocalisées. Ainsi, il passe à l'étude de la tierce. En quelques minutes, les écoliers sont rompus avec les difficultés qui se présentent. Comme application, les notes du 6e ton (plain-chant) sont lues, vocalisées et l'on chante le psaume *Laudate Dominum*. Un cantique termine la classe.

CRITIQUE. — *Ecriture*. — Leçon courte et bien donnée. Il est avantageux, dit un maître, de corriger au crayon à papier les fautes individuelles. Il est vrai qu'on ne peut pas, dans une même leçon, employer tous les procédés reconnus bons, ajoute un autre. Il est très utile d'écrire quelquefois une lettre ou un mot dans les cahiers afin de guider l'élève.

Chant. — La seconde leçon a été bonne en tous points. Dans l'étude de la théorie musicale, dit un collègue, il est mieux de placer la clef de *sol* sur la portée, afin que l'écolier sache reconnaître les notes. Veillons à ce que, pendant le chant, tous les élèves aient une position aisée. Quelqu'un fait remarquer qu'en plain-chant, le terme *intonation* est préférable au mot *initium* ; l'écolier saisit plus facilement.

La lecture, la correction et la distribution des travaux individuels (lettre d'imitation du IIme degré) donnent lieu à d'intéressantes observations. Nous constatons avec plaisir que la plupart se sont acquittés de leur tâche avec beaucoup de soin et de sens pratique.

La visite du Musée scolaire établi par M. Michel et les précieux renseignements que cet aimable collègue nous a fournis en disent plus long qu'un traité sur la matière. A nous d'en tirer profit.

Des remerciements sont dus à M. Michel pour la cordiale réception qu'il nous a faite.

Nous sommes heureux de constater que la petite commune d'Essert n'a pas craint de grands sacrifices pour doter la localité d'un bâtiment scolaire à la hauteur des exigences modernes. Cette maison d'école, en particulier la salle de classe, est spacieuse, bien éclairée et dans une position ravissante.

Le temps est mauvais ; tout le monde s'empresse de regagner le logis. On ne dira pas que le paysage est attrayant et que les voies de communication sont faciles Brr.....

Au nom de la conférence : MOREL, Jules, secrét.

AVIS OFFICIEL

Les maîtres et maîtresses du Ve arrondissement scolaire qui auraient des propositions à faire concernant l'établissement des tractanda de la prochaine conférence générale sont priés de bien vouloir les faire parvenir à M. Oberson, inspecteur, pour le 20 avril prochain au plus tard. Par ordre : THORIMBERT, D., *secrétaire*.